N. 46. TOME Ier 1ère ANNÉE VENDREDI 25 FEVRIER 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 *mois*

Varsovie: R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)
Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



— VARSOVIE, 25 *Février*. — En exécution des ordres de S. A. le Prince Namiestnik, la Commission de l'Intérieur et des Cultes fait savoir aux personnes, ayant le droit et le désir de placer leurs fils ou leurs parents dans un des établissements militaires de l'empire, que les pétitions adressées par elles à ce sujet, doivent être accompagnées d'un certificat du conseil de médecine compétent. Ce certificat doit attester que le jeune homme dont on sollicite l'admission dans un des dits établissements est, sous le rapport de la santé, entièrement apte à y être reçu.

PARTIE POLITIQUE.

— PARIS, 14 *Février*. L'événement de la séance d'aujourd'hui est le discours de Mr. Dufaure, qui a pris la parole pour la première fois depuis l'ouverture de la session, et, se séparant du ministère et de la majorité, a appuyé la prise en considération de la proposition Ducos. L'orateur a dit, entres autres, que le système électoral, actuellement en vigueur, est défectueux, en ce sens qu'il n'admet à concourir à l'élection des députés, que ceux qui présentent des garanties par leur fortune. M. Ducos croit avec raison que ce n'est pas seulement la fortune qui offre des garanties, et qu'une loi, basée uniquement sur la propriété, est incomplète. D'après la proposition de M. Ducos, le principe actuel est maintenu, mais les services rendus au pays, les connaissances, résultat de longues études, conféreront les mêmes droits électoraux que la richesse. De cette manière, les garanties intellectuelles et morales seraient ajoutées aux garanties pécuniaires qui sont seules exigées jusqu'à présent. M. Dufaure a fait ensuite l'examen des diverses catégories, présentées par M. Ducos, et s'est attaché à prouver que c'était avec raison que l'on réclamait le droit électoral en leur faveur.

Les journaux de l'opposition poussent d'avance des cris de triomphe. »M. Dufaure, disent-ils, a énergiquement appuyé la proposition de M. Ducos. Demain M. de Lamartine, dont le nom doublement illustre, jette un si grand éclat sur le pays, lui que le hasard a classé parmi les privilégiés de la naissance et de la fortune, mais qui ne doit sa renommée qu'à ses travaux et à son génie, viendra combattre pour la même cause. Ou nous nous abusons étrangement, ou la ques-

tion qui se présente sous de tels auspices, est une question dont la victoire n'est pas douteuse.

— Hier au soir, on s'entretenait dans tous les salons politiques de la situation du ministère, et l'on faisait déjà circuler les listes des membres dont pourra se composer la nouvelle administration, dans le cas où une crise surviendrait. Les noms qui se trouvent dans toutes les bouches sont ceux de MM. Molé, Lamartine, Dufaure et Passy. Personne ne parle de M. Thiers; son temps n'est pas encore venu, et il ne pourrait, dans le moment actuel, se présenter pour lui de chances favorables que, dans le cas où l'on aurait effectivement l'intention d'intervenir directement dans les affaires d'Espagne, comme le bruit en court depuis quelque temps. M. Thiers n'a rien perdu de sa considération à la cour; le Roi et le duc d'Orléans le voient souvent, et il est évident qu'on le réserve pour le moment où il sera nécessaire de se rapprocher de la gauche, ou bien pour celui où les affaires intérieures viendraient à s'embrouiller. Aussi longtemps qu'un de ces deux cas ne se présentera pas, M. Thiers, et il le sent lui-même, est une impossibilité. MM. Billaut et Dufaure ont pris sa place, et comptent aujourd'hui parmi les premières notabilités parlementaires; il paraît même qu'il serait difficile d'organiser un nouveau cabinet, sans que ces deux députés n'en fissent partie.

— Le bruit courait ce matin, que le ministère persistait à faire de nouvelles conditions à la ratification demandée par sir Robert Peel. Ces conditions auraient pour but de restreindre à la fois l'étendue des zônes et le nombre des croiseurs.

— Notre gouvernement obéit ainsi, dit *le Temps*, à une loi de haute convenance parlementaire. Il accepte les conséquences du vote unanime qui a fait admettre l'amendement de M. Jacques Lefebvre.

— Une réaction s'est opérée dans les opinions du Jury. — Autant auparavant, on comptait d'acquittements dans les affaires de presse, autant aujourd'hui on voit de condamnations. La *Gazette de France* vient d'être condamnée, dans la personne de M. Aubry Foucaut, son gérant, à 4,000 fr. d'amende et à un an d'emprisonnement. La même peine a été prononcée contre le gérant du *National*, qui a fait défaut. Le procureur-général de Riom, M. Boissieux, auquel on attribue la fameuse lettre que M. Isambert a lue devant la chambre, a l'intention de faire un procès à la *Gazette d'Auvergne*, feuille légitimiste, parce qu'elle a rapporté les prétendus termes de cette lettre. Ce journal a fait citer comme témoins MM. Isambert et Billaut, et les a fait prier de vouloir bien répéter, devant les assises, ce qu'ils avaient dit à la tribune. Ce procès formera donc un des incidents les plus remarquables du scandale produit par M. Isambert.

— M. le maréchal Soult a donné la démission à l'employé du ministère de la guerre, qui avait envoyé aux feuilles radicales belges, l'extrait des états de service du général Buzen.

— Les fonds belges sont, depuis quelques jours, très-recherchés. — La visite que S. M. le roi de Prusse a faite au roi Léopold, est généralement regardée comme un bon signe pour l'avenir de la Belgique.

Dans la séance du 15, après un discours où M. de Lamartine a déployé toutes les ressources de son éloquence, pour appuyer la proposition Ducos, la prise en considération a été rejetée à une majorité de 41 voix.

Nombre des votants	427
Majorité absolue	214
Pour la prise en considération	193
Contre	234

Ce résultat inattendu a produit la sensation la plus grande dans la chambre. Les ministres ont été entourés par tous leurs amis, qui leur ont adressé de vives félicitations. (Nous reviendrons demain sur cette séance importante).

— Voici en quels termes la *Presse* rend compte de la mort de M. Pozzo di Borgo :

M. Pozzo di Borgo a succombé aujourd'hui à midi, à la suite d'une longue maladie. Il avait 78 ans. C'est un événement notable que la mort d'un homme, qui a pris une part si grande au drame de nos cinquante dernières années, et qui, dans les circonstances les plus critiques, a rendu à la France et à l'Europe des services, qui ne seront jamais oubliés.

— Londres, 12 *Février*. — L'effet produit en Angleterre par le discours de S. Robert Peel, paraît inquiétant aux feuilles whigs. Ce n'est pas à Londres seulement, dit le *Sun*, que le peuple s'est agité en voyant le premier ministre chercher à éluder une réforme efficace, en proposant des demi-mesures, propres seulement à faire illusion sur ses véritables intentions. A Derby, une manifestation plus significative que celle de la capitale, a eu lieu dans une réunion de 10,000 hommes, où l'effigie de S. Robert Peel et un numéro du *Times* ont été brûlés aux acclamations de la multitude.

Pendant ce temps, les délégués des abolitionistes tenaient, à Londres, une assemblée dont le résultat a été l'adoption de dispositions nouvelles pour arriver au but de l'association. Il a été arrêté que les ministres de tous les cultes, seraient invités à se former en *meeting*, pour protester de nouveau contre la législation actuelle. Des dépêches venant de Nottingham, Brandford, Sheffield, Manchester et d'autres villes encore, s'accordent à dire que, partout, le mécontentement est grand.

— D'un autre côté, dans la cité, le plan de sir Robert Peel est en grande faveur auprès de tous les gens modérés. MM. Kinsford et Lay, deux noms honorablement connus à la bourse des céréales, ont fait une circulaire, dans laquelle ils expriment la conviction que la proposition ministérielle n'amènera aucune variation brusque et notable dans le prix des blés. Le prix moyen, disent ces messieurs, variera entre 50 et 60 shellings, et les spéculateurs auront rarement l'occasion d'importer des céréales à un taux d'imposition peu élevé. En conséquence, les prix baisseront probablement sur le continent; car ceux qui voudront importer du blé en Angleterre, ne l'achèteront jamais qu'à des prix assez peu élevés pour leur permettre d'acquitter un droit de 14 shellings au moins.

— *Des bords du Rhin*, 13 *Février*. — Les travaux de fortifications de Rastadt commenceront définitivement le printemps prochain, et l'on assure que la maison Rothschild a déjà été invitée à tenir plus d'un million et demi de florins à la disposition des entrepreneurs, chargés de ces travaux. On n'est pas encore tout-à-fait d'accord sur la question de savoir si Rastadt devra former une forteresse de premier ou de second ordre. Les Etats du sud de l'Allemagne, et principalement Bade, désireraient que la nouvelle forteresse pût, non seulement contenir le corps d'armée Badois, mais même servir de point d'appui à une armée de 30 à 40,000 hommes. Ces Etats prétendent que Rastadt doit être au moins, aussi fortifié que Strasbourg, place d'où, en cas de guerre, un corps d'armée français peut faire une invasion en Allemagne et parcourir, sans obstacle, tout le Reinthal.

— Lisbonne, 7 *Février*. — La charte de don Pedro (*Carta de Lei*) date du 26 Avril 1826, jour où elle fut mise en vigueur. Abolie en 1828 par don Mi-

guel, elle fut rétablie en 1834, remplacée le 10 sept. 1836 par la constitution des cortès de 1822; en 1838, elle fut amalgamée avec la constitution aujourd'hui en vigueur. Les 3 et 4 Novembre 1836, dona Maria elle-même s'était mise à la tête d'une tentative contre-révolutionnaire pour rétablir la *Carta de Lei*, mais cette tentative avait échoué. On peut donc supposer que le mouvement chartiste d'Oporto ne lui déplaît nullement.

— D'après les dernières nouvelles, M. Costa Cabral et le général Santa-Maria, chef des troupes chartistes, s'apprêtaient à marcher sur Lisbonne, pour tirer, disaient-ils, la Reine, de l'esclavage où la tenaient ses ministres.

—Pendant que l'insurrection s'étend ainsi, le parti de la constitution de 1838, en possession légale du pouvoir, s'est démembré à Lisbonne. Le duc de Palmella, ne pouvant former un cabinet sans une coalition, s'est adressé au chef du parti septembriste, le vicomte Sa-da-Bandeira; mais ce parti se voyant aujourd'hui le maître, a signifié des conditions si exagérées, que tout a été rompu, et, le 6 Février, le duc de Palmella a remis le pouvoir à la Reine. Les anciens ministres ont repris leurs portefeuilles; mais la neutralité menaçante du duc de Terceira, qui commande les troupes à Lisbonne, et qui a refusé de marcher sur les chartistes, en déclarant qu'il se bornerait à défendre la Reine contre toute attaque, paralyse les moyens d'action dans les mains du gouvernement.

— Le gouvernement Portugais continue de se déclarer en paroles contre le mouvement chartiste; mais jusqu'à présent, il n'a encore pris aucune mesure décisive pour le réprimer. On croit même généralement qu'il laissera les choses suivre leur cours, et à moins que les ultra-libéraux ne se révoltent et ne fassent une contre-révolution, les chartistes de Porto entreront tranquillement à Lisbonne et arrangeront tout d'après leur bon plaisir.

Athenes, 3 *Février*. — Maurocordatos a été nommé définitivement ambassadeur extraordinaire près la Haute-Porte. Il a de fréquentes conférences avec le ministre des affaires étrangères, M. de Rhizos, et partira incessamment pour aller occuper son poste. Quatre ou cinq mille hommes de troupes sont échelonnés le long de la frontière turque.—Cette démonstration paraît avoir inspiré des inquiétudes sérieuses à la Porte.

-- Mexico 18 *Décembre*. — Santana, qui vient d'être définitivement installé en qualité de président de la république, travaille activement à organiser et à consolider son gouvernement. Par un manifeste en date du 10 Décembre, il a invité tout le corps électoral du pays à se rassembler pour nommer les membres du congrès constituant, qui se réunira le 1r Juin prochain à Mexico. — Un décret qui accompagne ce manifeste, introduit une réforme dans la loi électorale. — Désormais, il sera élu un député au congrès sur 70,000 habitants. D'après la statistique dressée à cette occasion, la population de Mexico se monte à 7,041,140 individus.

MESCELLANEA.

NECROLOGIE

Varsovie, 22 *Février*.

Sont décédés, le 16 Février: 1° M Joseph Adolphe Hochman, ci-devant professeur de philologie, à l'âge de 35 ans; 2° le 20, Mme Anne Rosine Werner, née Meisner, à l'âge de 73 ans; 3° le 18, M. Ignace Sosnowski, avocat à la cour d'appel, à l'âge de 54 ans.

Arrivées: MM. le comte Th. Łubieński, venant de Prusse; le prince Calixte Woroniecki, venant de Glinek; le comte Krasiński, venant de Siedlce; Płończyński, venant de Turczyn; Buchmejer, général-major, venant de Góra.

Départs: MM. Ernst, allant à Kalisz; Prondowski, allant à Radom.

Théâtre des Variétés. — *Mój Zięć* (Mon Gendre); Ière représentation.— *Siddons, aktorka angielska* (Siddons).

Le concert de M. Artôt, annoncé pour aujourd'hui, a été remis à demain.

Le Chronothermomètre de la Banque marquait hier à midi: degrés au dessus de zéro: 4;— *à 6 heures du soir*: *degrés au dessous de zéro*: 1; — *à minuit*: 2; — *ce matin à 6 heures*: 1.